

# **UCBA Consultation pour personnes sourdaveugles**

## **Info-Express, novembre 2011**

Vous trouverez dans cette édition :

1. Nouvelle responsable des consultations UCBA
2. Lignes de guidage entre les arrêtes de bus Georgette et notre bureau de Lausanne
3. UCBA à l'écoute
4. Forum des usagers
5. Relai SMS Procom en cas d'urgence
6. Introduction de la communication haptique
7. Chiens-guides dans nos véhicules
8. Remboursement des frais de piles pour appareils acoustiques
9. Décès
10. Programme des activités UCBA
11. Relations internationales

### **1. Nouvelle responsable des consultations UCBA**

Nous sommes heureux de vous informer que l'UCBA a choisi Madame Muriel Blommaert comme nouvelle responsable des sept centres de consultation UCBA. Madame Blommaert travaille déjà à l'UCBA depuis 1998, tout d'abord comme assistante sociale et, dès 2008 comme responsable romande, ainsi que pour la formation du personnel bénévole et des assistantes en communication et pour de nombreux autres projets.

Madame Blommaert comprend et parle le français et l'allemand. Nous sommes très heureux de pouvoir compter sur son expérience et ses excellentes qualifications pour reprendre ces tâches importantes. Elle prendra sa nouvelle fonction au 1<sup>er</sup> janvier 2012. Pour vous, clientes et clients de nos consultations, cela signifie la sécurité et la continuité. Nous lui souhaitons beaucoup de satisfaction et de plaisir dans sa nouvelle tâche.

Matthias Bütikofer, directeur de l'UCBA et Stefan Spring responsable du département jusqu'au 31.12.2011

## **2. Lignes de guidage entre les arrêts de bus Georgette et notre bureau de Lausanne**

Nous avons le plaisir de vous annoncer que les lignes de guidage amenant à nos bureaux du chemin des Trois-Rois sont terminées. Une partie des lignes, menant de certains arrêts de bus au chemin de Villamont, étaient déjà posées depuis plusieurs mois. Nous avons dernièrement reçu le consentement de la gérance des bâtiments adjacents pour pouvoir prolonger les lignes depuis l'avenue Villamont jusqu'à notre entrée.

Ces lignes sont des marquages tactiles et visuels. Elles facilitent l'orientation et la sécurité des personnes désirant se rendre seules à nos bureaux. Elles se composent de deux fois trois bandes qui indiquent la direction à suivre.

Lorsqu'il y a un croisement ou un changement de direction, il est indiqué par une zone de plusieurs bandes parallèles.

Ces lignes partent depuis les arrêts Georgette des bus numéro 1 (celui qui arrive depuis la gare), 2, 4, 8 et 17. Elles montent l'avenue Villamont, puis tournent à droite avant de descendre 5 marches d'escaliers et mener à la porte d'entrée de notre bâtiment. Il n'y a pas de lignes entre les arrêts des bus numéro 9 et 12 et le carrefour de Georgette.

Pour de plus amples renseignements concernant le trajet des lignes, vous pouvez vous adresser à Mélanie Corbat.

## **3. UCBA à l'écoute**

Durant le printemps dernier, j'ai animé huit rencontres avec nos clients et clientes et leur entourage et ce dans les différentes régions. Au total, 59 personnes y ont participé. Pour notre travail, les résultats des votes sont les suivants :

- 80% sont très satisfaits du travail des consultations UCBA
- et 20% sont satisfaits

- 45% sont très satisfaits de notre offre de loisirs et de cours et 53% sont plutôt satisfaits. Beaucoup de participants ont profité de l'occasion pour faire des propositions liées à l'organisation des activités ou suggérer des activités.
- Deux tiers des personnes interrogées évaluent très positivement le travail du personnel bénévole et un tiers l'estime bon. L'amélioration de la formation a été particulièrement relevée et les bénévoles de l'UCBA ont été remerciés pour leur engagement.
- Les client-e-s et leur entourage semble très satisfaits (60%) de la joignabilité de nos collaborateurs ou au moins satisfaits (40%). Ces dernières années, l'UCBA s'est souciée de cette question et a mis en place un certain nombre de mesures pour limiter les inconvénients de l'organisation décentralisée et du travail ambulatoire des ses collaborateurs. Ce résultat est donc très satisfaisant.

96 propositions, questions ou commentaires ont été déposés. Durant l'été, ils ont été analysés par les personnes responsables et, dans la mesure des possibilités, certaines mesures ont déjà prises. Nous ne pourrons pas répondre à tous les souhaits, mais ils nous montrent les possibilités pour des développements ou des améliorations futures. Notre but est d'adapter encore mieux nos prestations aux multiples situations de vie de nos clientes et clients, mais aussi de leur entourage.

Stefan Spring

#### **4. Forum des usagers**

Dans la dernière édition de l'info-express, nous vous avons communiqué la nouvelle composition du forum des usagers. Deux participantes supplémentaires se sont encore annoncées. Il s'agit de Dora Boller de St-Gall et de Gabrielle Jeanneret de Bienne.

Stefan Spring

## **5. Relai SMS Procom en cas d'urgence**

Des situations d'urgence se présentent régulièrement, par exemple avec les transports publics: votre train a du retard et vous manquez la correspondance. Que faire ? Dans les gares et les trains, il y a des bornes d'information et d'urgence, mais si l'on n'entend pas ou mal, il est pratiquement impossible de les utiliser. Dans ce cas, il est possible de demander de l'aide ou des renseignements sur les perturbations du trafic ferroviaire par l'intermédiaire de relai SMS de Procom au n° 079 702 05 05.

Il est primordial que la demande ou la question soit formulée de manière compréhensible. Votre propre numéro doit être visible et ne doit pas apparaître comme numéro anonyme. Nous pouvons vous aider à exercer cette situation avant que vous vous trouviez dans une situation d'urgence.  
Mélanie Corbat

## **6. Introduction de la communication haptique**

La communication haptique est composée d'une série de gestes ou signaux effectués sur des parties du corps généralement considérées comme « neutres », telles que la main, le bras ou l'épaule. Ce mode de communication permet de transmettre rapidement et facilement une information importante. Les organisations d'entraide GERSAM et Tactile Deutschschweiz sont en train de déterminer quels signes nous devrions introduire en Suisse. L'introduction de ces signes débutera au printemps 2012 avec des cours pour notre personnel bénévole et pour les assistantes en communication. Vous-même et vos proches aurez la possibilité de vous former avec notre intervenante en réadaptation, Mélanie Corbat.  
Stefan Spring

## **7. Chiens-guides dans nos véhicules**

Nous aimerions informer tous les détenteurs de chien-guide que dans nos véhicules, les chiens voyagent à l'arrière du véhicule, derrière les rangées de sièges. Là, ils sont en sécurité et ne dérangent pas les autres passagers. Si l'espace à l'arrière est occupé par des bagages et que le chien ne peut pas bénéficier d'un espace sécurisé, les collaborateurs/trices UCBA présents peuvent décider que le chien reste exceptionnellement entre les rangées de sièges. Nous remercions tous les détenteurs de chien pour leur compréhension.

Stefan Spring

## **8. Remboursement des frais de piles pour appareils acoustiques**

Nous vous rappelons que vous pouvez chaque année facturer à l'AI un forfait pour les frais de piles de vos appareils acoustiques. Suite aux changements liés au financement des appareils acoustiques, il y a également des modifications concernant le forfait. Pour tous ceux qui disposaient déjà d'un appareillage avant le 30 juin 2011 et ceux qui ont déposé une demande avant cette même date, le forfait reste cette année à Fr. 60.- pour un appareil et à Fr. 120.- pour deux appareils. Pour ceux qui ont demandé pour la 1<sup>e</sup> fois à l'AI un appareil après le 1<sup>er</sup> juillet 2011, le montant du forfait s'élève à Fr. 40.-, respectivement à Fr. 80.-.

De même, pour les implants cochléaires, le forfait pour les batteries s'élève à Fr. 485.- par appareil. Pour les demandes adressées après le 1<sup>er</sup> juillet 2011, le forfait est de Fr. 400.- par appareil et il n'est plus possible de demander un montant supplémentaire sur présentation des justificatifs. Pour les boucles magnétiques, le montant du forfait est de Fr. 60.- et, pour les demandes adressées après le 1<sup>er</sup> juillet, de Fr. 40.-. Ces règles sont valables pour les personnes en âge AI. En âge AVS, on ne peut demander le remboursement des

frais de piles que si on a obtenu son appareil par l'intermédiaire de l'AI avant l'âge de la retraite (droit acquis).

Muriel Blommaert

## **9. Décès**

Madame Violette Henchoz, décédée le 24.08.2011 à 91 ans

Monsieur André Hofer, décédé le 12.10.2011 à 83 ans

## **10. Programme des activités de la Consultation pour personnes sourdaveugles de l'UCBA de novembre 2011 à juin 2012**

### **Centre de rencontre**

#### **2011**

Jeudi 24 novembre (atelier)

Jeudi 1<sup>er</sup> décembre (atelier)

Jeudi 8 décembre (atelier) (activité supplémentaire)

#### **2012**

Jeudi 5 janvier (atelier)

Jeudi 12 janvier (rencontre libre)

Jeudi 19 janvier (atelier)

Jeudi 2 février (atelier)

Jeudi 9 février (rencontre libre)

Jeudi 16 février (atelier)

Jeudi 1<sup>er</sup> mars (atelier)

Jeudi 8 mars (rencontre libre)

Jeudi 15 mars (atelier)

Jeudi 5 avril (atelier)

Jeudi 12 avril (rencontre libre)

Jeudi 19 avril (atelier)

Jeudi 3 mai (atelier)

Jeudi 10 mai (rencontre libre)

Jeudi 24 mai (atelier)  
Jeudi 14 juin (rencontre libre)  
Jeudi 21 juin (atelier)

Horaire : 10h00 – 16h00  
Prix de la journée : Fr. 20.-

## **Activités 2011**

### **En sécurité dans son quotidien**

Jeudi 3 novembre  
Lieu : FSS  
Limite : 12 personnes  
Participation aux frais : Fr. 10.-

### **Week-end chic à Fribourg**

Du samedi 12 au dimanche 13 novembre  
Lieu : NH Hôtel Fribourg  
Limite : 15 personnes  
Participation aux frais : Fr. 160.- en chambre double, Fr. 170.-  
en chambre individuelle

### **Sortie bains** (activité supplémentaire)

Jeudi 17 novembre  
Lieu : Lavey-les-Bains  
Limite : 15 personnes  
Participation aux frais : Fr. 20.-

### **Repas de Noël**

Jeudi 15 décembre  
Lieu : à déterminer  
Limite : sans  
Participation aux frais : pris en charge par l'UCBA  
Délai d'inscription : 14 novembre 2011

## **Activités 2012**

### **Sortie Neige**

Jeudi 26 janvier

Lieu : à déterminer

Limite : 10 personnes

Participation aux frais : Fr. 20.-

Délai d'inscription : 25 novembre 2011

### **Sortie aux Bains thermaux**

Jeudi 23 février

Lieu : Lavey

Limite : sans

Participation aux frais : Fr. 20.-

Délai d'inscription : 16 décembre 2011

### **Lumières et éclairages**

Jeudi 22 mars

Lieu : FSS Lausanne

Limite : sans

Participation aux frais : Fr. 20.-

Délai d'inscription : 16 décembre 2011

### **Visite du musée des chiens St-Bernard**

Jeudi 29 mars

Lieu : Martigny

Limite : 10

Participation aux frais : Fr. 20.-

Délai d'inscription : 1<sup>er</sup> février 2012

### **Repas au restaurant des Iles**

Jeudi 26 avril

Lieu : Sion

Limite : sans

Participation aux frais : Fr. 20.-

Délai d'inscription : 2 mars 2012

### **Croisière en bateau sur le lac Léman**

Jeudi 15 mai

Lieu : départ de Lausanne

Limite : sans

Participation aux frais : Fr. 20.-

Délai d'inscription : 30 mars 2012

### **Week-end chic à Genève**

Du samedi 2 au dimanche 3 juin 2012

Limite : 15 personnes

Participation aux frais : Fr. 160.- en chambre double, Fr. 170.- en chambre individuelle

Délai d'inscription : 30 mars 2012

### **Communication haptique**

Jeudi 7 juin

Lieu : FSS Lausanne

Limite : 12 personnes

Participation aux frais : Fr. 20.-

Délai d'inscription : 30 mars 2012

### **Conférence de Rosette Poletti « L'estime de soi »**

Jeudi 28 juin

Lieu : FSS Lausanne

Limite : sans

Participation aux frais : Fr. 20.-

Délai d'inscription : 2 mai 2012

## **11. Relations internationales**

### **2012**

The Other side of the coin: 9ème conférence ADBN (réseau de la surdicécité acquise).

Titre : Le revers de la médaille, vivre dans deux réalités

Lieu: Lund, Suède

Les dates sont encore inconnues.

## **2013**

8<sup>e</sup> conférences européenne DBI organisée par l'ANPSA  
(association nationale des sourdaveugles français)

Titre : Identités et changements

Lieu Grand Palais, Lille, France

Dates : 27-31 août 2013

**Pour toute question, n'hésitez pas à vous adresser à  
votre Consultation UCBA !**

Tous nos collaborateurs sont atteignables à l'UCBA, ch. des  
Trois-Rois 5bis, 1005 Lausanne

Tél. : 021 345 00 50, Fax : 021 345 00 68

Adresses e-mail personnelles :

Stefan Spring	<a href="mailto:spring@szb.ch">spring@szb.ch</a>
Muriel Blommaert	<a href="mailto:blommaert@ucba.ch">blommaert@ucba.ch</a>
Michèle Chevillat	<a href="mailto:chevillat@ucba.ch">chevillat@ucba.ch</a>
Sandra Paschoud	<a href="mailto:paschoud@ucba.ch">paschoud@ucba.ch</a>
Mélanie Corbat	<a href="mailto:corbat@ucba.ch">corbat@ucba.ch</a>
Philippe Staempfli	<a href="mailto:staempfli@ucba.ch">staempfli@ucba.ch</a>
Regina Schmid	<a href="mailto:surdicecite@ucba.ch">surdicecite@ucba.ch</a>

Vous pouvez obtenir l'info-express sur papier en gros  
caractères, sous forme électronique par mail ou sur CD  
(produit seulement pour minimum 2 personnes).